

Lettre d'information aux porteurs de parts du FIA « ENERGY VALUE »

Le 28 juin 2019

Objet : Modification de la fréquence du calcul de la valeur liquidative

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FIA « ENERGY VALUE » géré par GSD Gestion et nous vous en remercions.

La Société de Gestion a décidé de modifier la fréquence du calcul de la valeur liquidative, elle passera d'une fréquence de calcul quotidienne à une fréquence hebdomadaire, le vendredi.

La dernière valeur liquidative quotidienne sera calculée le 28 juin 2019 et la première valeur liquidative hebdomadaire sera calculée le lundi 8 juillet en date du vendredi 5 juillet 2019.

Cette opération est motivée par le faible volume des souscriptions/rachats dans le fonds.

Cette opération de changement ne fera pas l'objet d'un agrément Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant une période de 30 jours suivants la réception de cette lettre. Cette possibilité vous sera toujours offerte, votre Fonds ne facturant pas de frais de sortie.

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

1- Les modifications entraînées par l'opération

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

Modification du profil rendement/risque : NON
Augmentation du profil rendement/risque : NON
Augmentation des frais : NON

2) Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur mis à jour du Fonds sur le site internet de votre banque ou d'en faire la demande auprès de :

CM - CIC Asset Management
Service Marketing et Communication
4, rue Gaillon
75002 PARIS

GSD Gestion
37 rue de Liège
75008 Paris

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

- Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
- Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jacques Gautier
Président

